# **Détours méthodologiques**

Toute pensée sociologique, sans étayage pratique, relève plutôt de l'érudition, de la spéculation intellectuelle, voire de la philosophie sociale. A l'inverse, une description brute sans référence conceptuelle relève davantage du reportage journalistique qu'à l'enquête sociologique. La pensée sociologique consiste alors en un équilibre subtil entre terrain et conceptualisation, entre pratiques et théories, entre immersion empirique et recul réflexif. Le recours à l'enquête de terrain est une dimension prépondérante du travail sociologique. La démarche empirique est donc indissociable de la théorie. Le choix méthodologique découle alors du positionnement théorique accompagnant notre réflexion. Cependant, le raisonnement sociologique n'est pas exclusivement au service de la compréhension de l'objet d'étude. Les pratiques d'enquêtes ne dispensent pas le sociologue d'une réflexion a priori et a postériori sur ses outils et ses méthodes.

Dans cette perspective, ce chapitre s'attache à la réalisation de ce retour réflexif sur la méthodologie employée tout au long du travail de recherche. Il consiste à décrire, préciser et expliquer nos principaux choix méthodologiques en veillant à faire le lien avec nos différentes prises de position théoriques. Il nous donne également l'occasion de justifier et de questionner nos choix par rapport aux différentes contraintes et possibilités (temporelles, logistiques, économiques) auxquelles nous sommes confrontés durant le temps de la recherche vis-à-vis d'une méthode scientifique théoriquement idéale.

L'objectif de cette section tend à rendre compte, précisément, du travail empirique effectué par le chercheur, sur sa manière de procéder concrètement sur le terrain. La nature des informations fournies rend alors ce chapitre très pragmatique. Cette partie se trouve un peu à part dans une thèse de sociologie mais cela demeure un passage obligé. En effet, au niveau des productions scientifiques, seules les thèses permettent de prendre le temps de cette réflexion méthodologique puisque cet exercice de style ne rentre pas dans les perspectives éditoriales des publications d'ouvrages scientifiques et il n'existe pas la place pour cela dans les articles de revue spécialisée. Dès lors, le chapitre méthodologique d'une thèse de sociologie demeure donc l'un des rares lieux de questionnement et de réflexion méthodologiques au sein de la communauté scientifique 471.

Tout d'abord, la dimension territoriale constitue un élément fondamental de notre recherche. Les observations réalisées au sein des associations sportives prennent place au sein d'un espace géographique particulier : la région Franche-Comté et plus précisément au sein de l'espace rural franc comtois. De plus, ces associations sportives s'insèrent au sein d'un espace local qui détermine

<sup>&</sup>lt;sup>471</sup> Bien sur, la méthodologie constitue parfois la thématique de travail de certains colloques ou séminaires, notamment celui du séminaire mensuel du LaSA au cours de l'année 2009/2010, ou de certaine revue scientifique spécialisée, notamment le Bulletin Méthodologique Sociologique.

notre échelle d'analyse, à savoir le niveau communal. Nous nous attarderons donc dans un premier temps à présenter nos choix méthodologiques en matière de terrains de recherche.

Par la suite, nous reviendrons sur les différentes phases d'enquête qui ont émaillé l'ensemble de la recherche. Afin d'approcher au plus près la réalité sociale du sport rural franc comtois, nous avons croisé plusieurs méthodes empiriques sur nos terrains de recherche. Pour atteindre un meilleur degré d'intelligibilité, nous avons effectué une première phase d'enquête quantitative par questionnaires, puis une deuxième phase d'enquête qualitative par entretiens et par observation participante. Toutefois, la durée de l'observation participante a traversé l'ensemble de la recherche. Nous décrirons précisément les outils méthodologiques respectivement employés : les échantillons, les outils de recueil, les conditions de passation des ces outils, etc.

Enfin, nous orienterons le propos sur la rigueur des données recueillies par rapport à la subjectivité du chercheur, sur sa nécessaire posture réflexive face à sa discipline et les questionnements éthiques inhérents à l'analyse des données de nos informateurs dans le respect et la confidentialité.

# Le terrain de recherche

# 2.1.1 Une recherche située géographiquement : la Franche-Comté

La structure géologique, démographique, géographique et spatiale de la France et des régions qui la composent contribue à rendre son paysage atypique mais parallèlement à rendre son territoire hétérogène. Entre des zones rurales montagnardes, des zones rurales des grandes plaines de la Beauce ou bien les zones rurales du littoral, etc., il devient très difficilement envisageable d'appréhender l'ensemble du milieu rural au niveau national. Cette diversification de l'espace naturel exerce une influence particulière sur la population notamment au niveau du secteur économique et plus particulièrement au niveau des comportements en matière de loisirs sportifs. Comme le souligne Bertrand Hervieu et Jean Viard, il existerait une stratification régionale du territoire national avec une réelle différenciation entre les régions. « Dire que tout le monde pense pareil, ce n'est pas pour autant croire, au pied de la lettre, à l'uniformité de la république, unie et indivisible. Car si tout le monde pense pareil, chacun pense en fonction de la région où il vit, des traditions anciennes ou récentes qui déterminent sa vie quotidienne, ses plaisirs et ses difficultés, le regard qu'il a sur lui-même ou que les autres portent sur lui. On ne peut pas savoir si la force des différences que nous saisissons entre les régions est d'abord mémorielle, ou si elle est liée à la manière dont ces régions accèdent aux phases successives de la modernité. (...) Autrement dit, l'art de « faire société ensemble » dans les différentes régions françaises est fortement différenciée, et ceci est trop souvent occulté au profit de moyennes nationales qui masquent trop les différentes aventures locales dans lesquelles nous sommes engagés. 472 »

De plus, afin de faciliter l'analyse comparative des résultats, il nous a semblé nécessaire de ne pas multiplier davantage les facteurs susceptibles d'être à l'origine de la construction plurielle des connectivités sportives rurales en faisant varier par exemple les lieux d'implantation des clubs sportifs ruraux. Dès lors, pour préserver une certaine unité géographique, nous avons choisi de limiter notre terrain de recherche à une seule région.

Concernant le choix de la région, cette recherche s'effectue dans le cadre d'une convention CIFRE, entre d'une part, le Laboratoire de Sociologie Anthropologie (LaSA) de l'université de Franche Comté et, d'autre part, la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté (MSA FC). La MSA assure la protection sociale du monde agricole et rural et, afin d'être au plus proche de ses ressortissants, et mener à bien sa mission de service public, la MSA est organisée en réseau et agit de manière décentralisée. Au niveau régional, au-delà de ses propres missions, la caisse de MSA FC est un acteur privilégié du monde rural, notamment en termes de développement local et elle demeure parfaitement au fait des différentes problématiques sévissant sur le territoire rural franc comtois, notamment en matière d'isolement et d'exclusion sociale. Il fut donc tout naturel que notre choix se porte sur la région Franche-Comté, d'autant plus que cette région est considérée comme l'une des plus rurales de France, en tout cas, au niveau de l'imaginaire qu'elle renvoie.

La région Franche-Comté regroupe quatre départements : le Doubs (25), le Jura (39), la Haute Saône (70) et le Territoire de Belfort (90). C'est un espace stratégique, situé au cœur de l'Europe, à proximité de la Suisse avec laquelle elle partage 230 kilomètres de frontière. Son relief, dominé par la moyenne montagne le long de la frontière, laisse progressivement place à des plateaux puis à des plaines en direction de la Bourgogne voisine à l'ouest. Sa superficie représente 3 % du sol français<sup>473</sup> et les francs-comtois représentent 2 % de la population française<sup>474</sup>.

Le caractère rural de la région est très marqué. D'une part, par la nature de son paysage puisqu'elle constitue l'une des régions les plus boisées de France. Sa surface boisée représente 43,5% de son territoire ce qui la place juste derrière l'Aquitaine (44,2%)<sup>475</sup>. Et d'autre part, d'un point de vue démographique, la population est disséminée dans de très nombreuses petites communes. La région est relativement concentrée, avec d'un côté ses hauts plateaux et ses bassins relativement vides avec quelques villages et quelques villes clairsemées et de l'autre quelques grands bassins démographiques. Avec 118 000 habitants en 2008, Besançon est une capitale régionale de taille modeste, mais elle se trouve au centre d'une aire urbaine de 236 000 habitants, la

<sup>&</sup>lt;sup>472</sup> Hervieu B., Viard J., Au bonheur des campagnes, op.cit., p.47.

<sup>&</sup>lt;sup>473</sup> La surface de la Franche Comté est de 16 202 km<sup>2</sup>.

En 2007, la population totale de la région était de 1151000 avec une croissance démographique d'environ 0,20%.

plus importante de la région derrière l'aire de Belfort-Montbéliard (environ 300 000 habitants) située au nord-est de la région.

Au niveau de l'emploi, en 1999, 30 000 personnes résidaient en Franche-Comté et travaillaient dans les régions limitrophes ou en Suisse<sup>476</sup>. Les activités tertiaires se développent (6 emplois sur 10 dans ce secteur), et la Franche-Comté est, proportionnellement à sa population, la première région industrielle de France. Ce secteur concentre 28 % des salariés et est à l'origine de 27 % de la valeur ajoutée régionale. Constitué en majorité de petits et moyens établissements, le tissu industriel régional est fortement spécialisé, autour de grands groupes localisés dans le nord-est du pays, dans la construction automobile et le travail des métaux qui regroupent 41 % des emplois salariés industriels et génèrent nombre d'activités de sous-traitance : Peugeot et ses équipementiers dans le Pays de Montbéliard, Alstom à Belfort. La région est également renommée pour ses industries traditionnelles de production horlogère, de lunettes et de jouets. Elle bénéficie de la création récente de trois pôles de compétitivité : microtechniques, véhicules du futur (avec l'Alsace) et plasturgie (avec Rhône-Alpes).

#### 2.1.2 Le choix de l'échelle communale

Afin d'appréhender la construction ou la déconstruction des connectivités dans et/ou à partir des associations sportives rurales, à l'image de Michel Bozon<sup>477</sup>, nous nous sommes attaché à analyser rigoureusement certaines « scène socio-locales », c'est à dire « le produit de la rencontre entre, d'une part, des identités socioculturelles, des pratiques sociales et des styles de vie relativement fixés et, d'autre part, l'espace de mise en œuvre des pratiques, la situation particulière et les conditions circonstancielles dans lesquelles les habitus se trouvent inscrits<sup>478</sup> ». En matière sportive, nous avons vu précédemment que les lois successives de décentralisation et d'aménagement du territoire délèguent petit à petit les compétences aux différentes collectivités territoriales. Nous avons également vu que l'organisation sportive s'inscrit dans un environnement géographique, institutionnel, économique, politique, social et culturel plus vaste qui influence son fonctionnement interne puisqu'une association sportive n'est jamais un espace totalement fermé. Dès lors, nous aurions pu choisir comme terrain de recherche, l'échelle cantonale ou celle de l'intercommunalité par exemple. Pourtant, pour obtenir une meilleure connaissance de ces scènes locales, il nous a semblé que l'échelle la plus pertinente était celle du village<sup>479</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>477</sup> Bozon M., Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province ; La mise en scène des différences, op.cit. <sup>478</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>479</sup> Cette échelle d'analyse est plutôt originale en sciences sociales, puisqu'en géographie sociale, l'échelle privilégiée demeure le territoire naturel ou le pays, la région et le département en sciences politiques. Voir à ce propos les travaux de Guy Di Méo sur le pays de l'Adour et les travaux de Yannick Sancebe sur le pays Diois : Sancebe Y., « Etre ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », Ethnologie française, vol.34, n°1, « Territoires en questions », 2004, p.23-29 et Di Méo G., Géographie sociale et territoires, Paris, Nathan, 1998.

En effet, les associations sportives rurales s'insèrent au sein de leur espace local rural ce qui leur permet de survivre grâce à l'apport en ressources matérielles, humaines et économiques. Sans ce soutien de l'espace local, les clubs ne pourraient pas survivre, ni se pérenniser. A ce titre, la commune représente la collectivité fondamentale dans le domaine du sport. Elle constitue le cadre privilégié de la pratique sportive et l'échelle sur laquelle s'enracinent les associations sportives. Une grande partie de la vie sociale se joue à cette échelle, notamment en ce qui concerne l'appartenance associative.

De plus, outre l'ancrage communal des associations sportives, ce choix se justifie également par la nature de la recherche qui porte sur les changements des sociétés locales rurales. Historiquement, en sociologie rurale, sous l'impulsion d'Henri Mendras notamment, les monographies de localités rurales ont constitué l'essentiel des travaux du Laboratoire de Sociologie Rurale. Le village constituait l'échelle d'analyse privilégiée. Par la suite, pour Maryvonne Bodiguel, l'échelle pertinente d'analyse reste la commune car c'est à ce niveau, estime l'auteur, que fonctionnent encore les sociétés locales<sup>480</sup>. Cette échelle d'analyse reste également une des meilleures façons de faire du terrain puisque c'est la plus petite échelle à laquelle les indices pertinents peuvent être recueillis<sup>481</sup> et tout simplement parce que c'est l'échelle la plus petite à laquelle l'Etat se fait sentir aux individus en matière de structuration ou de relégation sociale. C'est la résidence légale qui détermine les droits et les devoirs de chacun.

Toutefois, nous ne devons pas mettre de côté les écueils que cela soulève, notamment en ce qui concerne le rêve d'exhaustivité, le risque de l'hypostase du collectif ou encore l'absence d'interrogations sur les frontières de ce que l'on étudie<sup>482</sup>.

# 2.1.3 Le choix de plusieurs villages

Les quelques chercheurs qui ont travaillé sur le sport en milieu rural se sont centrés sur une seule localité : Voutré pour Jean Michel Faure, Foulanges pour Nicolas Renahy. D'un point de vue méthodologique, la méthode de cas se justifie, notamment à travers sa valeur heuristique<sup>483</sup>, parce qu'elle permet la mise au jour de particularités, de singularités constitutives de cas dûment privilégiés. La reconstitution empirique de rapports sociaux observés dans une configuration locale permet d'atteindre la « logique sociale d'ensemble ». Pour autant, notre objet de recherche porte sur le milieu rural au sein de la région de Franche- Comté dont nous avons décrit toute l'hétérogénéité

<sup>&</sup>lt;sup>480</sup> Bodiguel M., Le rural en question : politiques et sociologues en quête d'objet, Paris, L'Harmattan, 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>481</sup> Notamment au niveau des différents indicateurs de l'Insee.

<sup>&</sup>lt;sup>482</sup> Voir à ce propos : Beaud S. Weber F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, coll. « Guide repères », 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>483</sup> Voir à ce propos les travaux de Jacques Hamel, notamment : Hamel J., « Pour la méthode de cas. Considérations méthodologies et perspectives générales », *Anthropologie et société*, vol.13, n°3, 1989, p.59-72. Hamel J., « Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels ». *Cahiers internationaux de sociologie*. vol. 104, 1998, p. 121-138. Jacques Hamel relie le manque d'intérêts aux critiques dont les études de cas de l'École de Chicago ont fait l'objet et qui « ont principalement trait au manque de représentativité des localités choisies en tant que terrain d'étude, au manque d'objectivité dont témoignent la collecte et l'analyse des « données de terrain » par le moyen de l'observation participante et à l'absence d'une véritable théorie explicative ».

de son espace. Le principe de représentativité semblerait, à première vue, le point faible de la méthode de cas, des enquêtes monographiques. Afin de pouvoir généraliser notre recherche à l'ensemble de la région, voire à l'ensemble du territoire national, dans une démarche progressive, les hypothèses théoriques dégagées peuvent fort bien être mises à l'épreuve par l'augmentation du nombre de cas.

De plus, par rapport à la MSA FC, il était également plus judicieux, d'un point de vue « politique », d'être présent sur plusieurs terrains d'étude. D'une part, cela permettait à la MSA FC d'avoir une meilleure visibilité de l'ensemble de son territoire régional et de se rapprocher au plus près de certaines localités touchées par différentes problématiques. D'autre part, à travers ce travail, cela permettait à la MSA FC d'être repérée plus facilement en tant qu'acteur du développement local. Ainsi, dans cette optique, nous avons observé et analysé différentes « scènes socio-locales ». En ayant pour ambition de contribuer à l'intelligibilité des relations entre les individus et leur espace d'habitation dans un contexte sportif donné, nous avons donc fait le choix de porter notre regard sur 5 communes rurales. Mais contrairement aux quartiers populaires qui bénéficient d'indices socio-démographiques leur permettant d'être classés en Zones Urbaines Sensibles pour certains d'entre eux, l'espace rural ne possède pas de délimitation ou de définition stable et propre<sup>484</sup>. Alors, sélectionner rigoureusement ces villages dans un souci d'exemplarité<sup>485</sup> de l'espace rural régional, a nécessité la réalisation d'une typologie<sup>486</sup> des communes rurales de la région.

## 2.1.4 Elaboration d'une typologie des communes rurales

Les chercheurs qui se sont penchés sur le monde rural et les courants de pensée dans lesquels ils s'inscrivent, ont proposé leur définition singulière qui varie selon leur objet de recherche. Aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à établir la grande complexité du rural. Les différentes tentatives de définitions ne font que renforcer cette complexité. Quoi qu'il en soit, les diverses typologies du milieu rural existantes ne nous satisfont guère 487. Légitime pour appréhender

4

<sup>&</sup>lt;sup>484</sup> L'Insee a bien établi une catégorisation du milieu rural à partir de l'attractivité exercé par les pôles urbains sur le milieu rural au niveau de l'emploi. Mais, le milieu rural est donc, dans ce cas, définit par antagonisme au milieu urbain. <sup>485</sup> Voir entre autres : Lewis O., *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963. Nous entendons plus particulièrement, ici, la question de l'exemplarité dans le sens des travaux interactionnistes et notamment ceux d'Anselm Strauss sur des trajectoires exemplaires : Strauss A., *La trame de la négociation, op.cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>486</sup> L'analyse typologique renvoie à la conception wébérienne ou l'*idealtype* est un instrument pour comprendre la réalité sociale : c'est un instrument de pensée. L'analyse typologique est l'une des opérations les plus courantes et les plus pratiquées en sciences sociales. Voir sur ce point : Schnapper D., La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique, Paris, PUF, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>487</sup> Il nous semble nécessaire de souligner que les différentes typologies rencontrées concernent les espaces ruraux et non pas les villages ruraux. Par exemple, dès 1976, Henri Mendras (*Les Société paysannes*, Paris, Armand Colin, 1976) fournit une première typologie du rural :

<sup>-</sup> le rural profond situé à une trentaine de kilomètres d'un centre urbain

<sup>-</sup> le rural périurbain lié à une ville mais qui comporte des activités agricoles et des bourgs relais

le rural dynamique qui possède en soi les ressorts de son propre dynamisme.

Depuis, divers sociologues ruraux se sont essayés à cet exercice et ont contribué à l'amélioration des connaissances concernant l'évolution et la définition de cette espace si spécifique. Diverses typologies ont vu le jour avec l'utilisation de différents indicateurs ; l'usage de la campagne pour Perrier-Cornet, la polarisation des villes sur la campagne pour l'INSEE, etc.

notre recherche, nous proposons donc d'en établir une, appropriée à nos questionnements et aux évolutions récentes du rural. Cette démarche de construction typologique est destinée à distinguer, au sein d'un ensemble d'unité, les villages en l'occurrence, des groupes que l'on puisse considérer comme homogènes d'un certain point de vue<sup>488</sup>. Dans notre recherche, il s'agit donc bien d'un instrument permettant de répondre au questionnement de la recherche ; cette étape n'en constituant pas le but, mais le moyen.

Même si notre recherche s'appuie en partie sur des méthodes qualitatives, la connaissance et l'utilisation de données quantifiées, déjà disponibles, notamment via le recensement de l'Insee, est un préalable. La tâche de l'enquêteur est facilitée par la disponibilité de données statistiques de bonne qualité, produites par l'appareil statistique national. Dans le cas de cette recherche, ces données sont utilisées comme « données de cadrage », permettant d'une part de construire la typologie et d'autre part de choisir et spécifier les caractéristiques sociales de nos terrains<sup>489</sup>. La viabilité d'une typologie réside donc dans le croisement de différents indicateurs ainsi que dans le choix judicieux de ceux-ci en rapport avec l'objet de recherche. Ces indicateurs peuvent être :

- démographiques (évolution, fécondité, natalité, mortalité, solde migratoire, répartition par âge, par sexe...)
- spatiaux (distance aux équipements, mobilité des actifs...)
- économiques (revenus, équipements des ménages...)
- sociologiques (structure par CSP, part des étrangers...)
- culturels (formation, sociabilité, pratiques religieuses....)

Notre typologie prend en compte des indicateurs faisant référence à l'espace global mais également des indicateurs plus précis relatifs aux villages.

- Le seuil des 2000 habitants
- La polarisation : dans les mobilités ville / campagne, entre, l'espace rural et l'espace urbain
- L'éloignement aux services
- L'activité : dynamique / passif

# 2.1.4.1 Un indicateur « quantitatif » : le seuil de 2 000 habitants

Tout d'abord, il semble fondamental de fixer un seuil de population nous permettant de classer chaque commune, soit rurale, soit urbaine. Nous avons donc gardé le seuil historique de 2

<sup>&</sup>lt;sup>488</sup> Voir à ce propos : Grémy J-P., Le Moan M-J., « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », Informatique et sciences humaines, n°35, 1977. Pour les auteurs, la première démarche consiste à situer les unités étudiées par rapport à un ensemble de types abstraits ou types idéaux ; la seconde consiste à structurer l'univers étudié à partir des dimensions servant à décrire les unités ; la troisième consiste à regrouper des unités autour d'un petit nombre d'entre elles choisies comme noyau de la typologie (agrégation des unités).

<sup>&</sup>lt;sup>489</sup> Voir à ce propos : Beaud S. Weber F., Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques, op.cit. et Beaud S., Pialoux M., Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes Dangereuses, Paris, Fayard, 2003.

000 habitants. Donc, à partir des données disponibles, les villages sont classés d'une manière binaire, entre d'un côté des unités urbaines de plus de 2 000 habitants et des villages ruraux de moins de 2 000 habitants. Nous répertorions alors uniquement les villages de moins de 2 000 habitants, mais nous voyons bien que ce seul indicateur est insuffisant : parmi l'ensemble des villages de moins de 2 000 habitants, nous avons des configurations très différentes de rural et il devient nécessaire d'intégrer des indicateurs qualitatifs en référence à la façon dont les ruraux vivent dans leur campagne.

# 2.1.4.2 Des indicateurs « qualitatifs »

#### 1/La polarisation: mobilité professionnelle ville / campagne

Le jeu combiné de la concentration spatiale des ressources (emplois, commerces, services) et l'attractivité qu'elles exercent sur les populations permettent de définir des lieux de polarisation et leurs aires d'influence : la concentration géographique des emplois et les migrations alternantes qu'elle induit sont à l'origine du zonage en aires urbaines et en aires d'emplois de l'espace rural (ZAEUR)<sup>490</sup>. Le regroupement des équipements (commerces et services) ainsi que les logiques de leur fréquentation révèlent une organisation territoriale en bassins animés par des pôles de services et répondant, à des degrés divers, aux besoins des populations locales. Les villages dont les modes de vie sont tournés vers un pôle urbain (plus de 5 000 emplois) appartiennent à l'espace urbain si plus de 40% de ses habitants travaillent dans le pôle urbain. Les autres villages font partie de l'espace à dominante rurale, organisé autour de pôles ruraux où de communes isolées<sup>491</sup>. Par rapport à ce découpage de l'espace, nous avons bien des communes de moins de 2 000 habitants qui se trouvent dans l'espace à dominante urbaine et d'autres qui se trouvent dans l'espace à dominante rurale.

L'espace à dominante urbaine se compose de communes appartenant à une aire urbaine ou bien de communes « multi-polarisées » 492. Or comme une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain (5 000 emplois) et d'une couronne périurbaine, les communes de moins de 2 000 habitants qui se trouvent dans une aire urbaine sont des communes périurbaines. Donc au sein de l'espace à dominante urbaine, nous avons des communes de moins de 2 000 habitants, périurbaines et multi-polarisées.

L'espace à dominante rurale se compose lui de communes appartenant à une aire d'emploi de l'espace rural ou bien des « autres communes » <sup>493</sup>. Mais comme une aire rurale est constituée d'un pôle rural (1 500 emplois) et d'une couronne périurbaine, les communes de moins de 2 000 habitants se trouvent obligatoirement dans la couronne des pôles ruraux. Donc au sein de l'espace à

<sup>&</sup>lt;sup>490</sup> Insee

<sup>&</sup>lt;sup>491</sup> Hilal M., Schmitt B., « Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations ville- campagne », op.cit.

<sup>&</sup>lt;sup>492</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>493</sup> *Ibid*.

dominante rurale, nous avons des communes de moins de 2 000 habitants, dans une couronne de pôles ruraux et des « autres communes ». Or les communes de moins de 2 000 habitants appartenant à la couronne des pôles ruraux sont, d'une part très peu nombreuses et d'autre part, même si leurs habitants ont des modes de vie semblables aux urbains (plus de 40% qui travaillent dans le reste de l'aire d'emplois rurale), ces communes appartiennent à l'espace rural. Concernant cet indicateur, elles sont indifférenciées des « autres communes ». De plus, le terme « autre commune » ne nous satisfait pas, donc nous les appelons les communes « isolées ». **Donc toutes les communes de moins de 2 000 habitants appartenant à l'espace à dominante rurale, sont des communes isolées.** 

Nous nous apercevons que cet indicateur est insuffisant notamment pour ces communes rurales isolées. Le fonctionnement peut être complètement différent d'un village à un autre. Nous les caractérisons donc à l'aide d'autres indicateurs.

#### 2/ La distance à la commune la plus fréquentée

Notre société moderne se caractérise, entre autre, par une société de consommation où cette nécessité apparaît pour chacun des individus<sup>494</sup>. Or, les opportunités pour consommer sont bien évidemment différentes selon les lieux d'habitation. L'isolement, l'éloignement, les déplacements jouent notamment un rôle important dans les modes de consommation entre urbains et ruraux mais plus précisément entre des habitants de communes rurales différentes. Nous avons utilisé un autre indicateur faisant référence à l'attraction exercée par la commune la plus proche en matière de services. Cet indicateur se rapporte aux modes de vie contemporains et fait également référence aux mobilités vis-à-vis d'un pôle. Il permet d'identifier la distance d'attrait d'un chef-lieu de canton sur la moyenne des distances de la population d'un village pour l'accès à des équipements ou des services particuliers de la population d'un village pour l'accès à des équipements ou des communes de moins de 2 000 habitants. Nous définissons les communes dont les distances sont :

- De 0 à 10 kilomètres : commune **proche** 

- De 11 à 20 kilomètres : commune **relais** 

- Plus de 20 kilomètre : commune **profonde** 

#### 3/ Le niveau d'équipement essentiel

Nous avons également utilisé un indicateur faisant référence au dynamisme de la commune avec la présence, ou non, de services. Ceci permet de voir l'état d'autonomie d'une commune par

<sup>495</sup> Indicateur de l'Insee

<sup>&</sup>lt;sup>494</sup> Lipovetsky G., *Le bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard, 2006.

rapport à une autre et correspond au nombre d'équipements dont elle dispose sur son territoire, parmi une série de  $36^{496}$ . Cet indicateur classe les communes en trois catégories :

- ✓ A Communes disposant simultanément
  - d'une part, soit d'un supermarché ou d'un hypermarché, soit à défaut, à la fois d'une boulangerie, d'une boucherie ou d'une charcuterie, d'un magasin d'alimentation générale ou d'une supérette, et d'un magasin de droguerie, quincaillerie, outillage ou d'une grande surface non alimentaire,
  - o et d'autre part d'un café ou d'un restaurant, d'un point de vente de quotidiens, d'un bureau de tabac et d'un bureau de poste ou d'une agence postale.
- ✓ B Communes non classées en A et disposant au moins des trois produits, pain, viande et alimentation générale dans les magasins de la commune : il s'agit simplement de la présence des produits, mais pas nécessairement de celle d'une boulangerie, d'une boucherie ou d'un magasin d'alimentation générale en terme d'équipements.
- ✓ C Autres communes non classées en A ou B.

Bien évidemment, d'autres indicateurs démographiques, économiques, sociologiques et culturels auraient également pu être mobilisés. Cependant, nous en utiliserons d'autres par la suite pour caractériser les villages ruraux et effectuer le choix de terrains de recherche<sup>497</sup> exemplaires. Par exemple, nous pouvons répertorier les communes par département, classer les communes par tranche d'exploitations agricoles pour connaître le poids de l'agriculture au sein du village, compléter les communes par des indices socio-démographiques pour situer le contexte social du village, classer les communes par nombre d'équipements sportifs présents au sein du village. Cette méthodologie conduit à la typologie générale des villages ruraux où quelques villages ruraux francs comtois ont été répertoriés (ANNEXE n°4).

#### 2.1.5 Les communes sélectionnées

La monographie locale n'a pas bonne presse<sup>498</sup>. L'étude de scènes locales au sens des « monographies villageoises » fait état d'une certaine remise en question pour la « *valeur exotique* »

<sup>&</sup>lt;sup>496</sup> Pompiers /Gendarmerie nationale ou commissariat de police /Trésorerie /Notaire /Vétérinaire Garage /Distribution de carburant /Maçon /Plâtrier, peintre /Électricien /Menuisier, charpentier ou plombier /Supermarché ou hypermarché /Alimentation générale ou supérette Boulangerie, pâtisserie /Boucherie, charcuterie /Bureau de poste /Banque ou Caisse d'Épargne Magasin de vêtements /Magasin de chaussures /Librairie, papeterie /Magasin d'électroménager /Magasin de meubles /Droguerie, quincaillerie /Salon de coiffure /Bureau de tabac /École primaire publique ou privée /Collège public ou privé /Établissement de santé Ambulance /Dentiste /Infirmier ou infirmière /Laboratoire d'analyses médicales /Masseur-kinésithérapeute /Médecin généraliste /Pharmacie /Salle de cinéma.

<sup>&</sup>lt;sup>497</sup> Notamment des indicateurs en référence avec le domaine sportif, le nombre d'équipements par exemple.

<sup>&</sup>lt;sup>498</sup> Alors que de nombreux travaux publiés au début des années 1980 « avaient insisté sur la prégnance des liens au territoire dans les actes et les visions du monde » des agents, et notamment des ouvriers, un changement de perspective eut lieu par la suite : les études portant sur le rapport au « local », au « territoire », à l' « autochtnonie », ont été rapidement délaissées, déclassées. La monographie locale n'a pas échappé à ce mouvement, et à fini par devenir, « le moins côté des genres sociologiques ». Voir Retière J-N., « Amour de l'autochtonie. Réflexion sur la notion de capital social populaire », Politix, vol.1-, n°63, 2003, p.121-143.

des cas étudiés<sup>499</sup>. Elle est dévalorisée parce qu'elle n'a généralement pas « d'autre problématique que la pure et simple désignation de groupes sociaux ou de problèmes perçus par la conscience commune à un moment donné du temps<sup>500</sup> ». Ce n'est pas parce qu'un village a une délimitation administrative précise qu'il constitue un objet d'étude à saisir tel quel, c'est-à-dire, en se passant de toute réflexion sur ce qu'un tel découpage veut dire. En d'autres termes, le terrain ne crée pas l'objet. Ainsi, si cette pratique scientifique a, incontestablement, enrichit la littérature ethnologique sur la France rurale, elle a également et surtout participé à imposer une certaine division de l'espace et à mythifier ceux qui y résident, notamment les agriculteurs<sup>501</sup>. Toutefois, la monographie peut constituer une étape importante en sociologie, et plus particulièrement en microsociologie<sup>502</sup>, à partir du moment où le chercheur se donne les moyens d'en déconstruire les enjeux, d'en percevoir les atouts et les limites. En effet, le scientifique ne devrait pas seulement se contenter de l'utiliser afin d'illustrer ou de contredire une théorie sociale d'ordre général, comme s'il n'avait de pertinence qu'en contrepoint d'un modèle, il devrait lui accorder aussi une validité propre permettant de mettre en relief un aspect précis.

La question de l'exemplarité constitue un élément essentiel à prendre en considération dans le choix des terrains de recherche. Nous nous appuyons donc sur notre typologie des communes rurales, mais, par ailleurs, nous devons également prendre en considération d'autres impératifs dans le choix de certains villages ruraux francs comtois plutôt que d'autres. En effet, plusieurs impossibilités matérielles conduisent à asseoir notre champ d'action dans des villages accessibles, en termes de durée de trajet notamment. D'autres contraintes institutionnelles orientent notre choix vers des zones géographiques importantes au regard de la MSA. Par exemple, les dispositions naturelles de la région doivent être prises en compte, entre des territoires de plaine, de plateau ou de haute montagne. Par ailleurs, soulignons que l'ensemble des départements de la région devrait être représenté par nos terrains de recherche mais il s'avère que la quasi-totalité des communes du Territoire de Belfort font partie de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard puisqu'elles sont situées à proximité d'un pôle urbain. De la sorte, au vu de la position géographique du département, nous n'avons pas sélectionné de communes de ce département.

La description suivante des villages ruraux francs-comtois sélectionnés doit nous permettre de prendre en compte la diversité de ces terrains et d'en saisir l'exemplarité dans notre réflexion

\_

<sup>&</sup>lt;sup>499</sup> Bromberger C., « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », in Chiva I., Jeggle U., *Ethnologies* en *miroir*. *La France et les pays* de *langue allemande*, Paris. Maison des Sciences de l'Homme, 1987, p. 67-94.

<sup>&</sup>lt;sup>500</sup> Bourdieu P., Chamboredon J-C., Passeron J-C., Le métier de sociologue, op.cit., p.53.

<sup>&</sup>lt;sup>501</sup> Chiva I., « Les monographies de village et le développement », in Preiswerk Y., Vallet J. (dir.), *De village en village. Espaces communautaires et développement*, PUF / Cahiers de l'IUED, Paris-Genève, 1992, p.15-46.

<sup>&</sup>lt;sup>502'</sup> Jean Noël Retière précise que quand on travaille sur le rapport au territoire, ou « autour de l'autochtonie », la monographie locale est indispensable parce qu'elle seule permet de rendre compte des « faits impondérables de la vie autochtone ». Voir : Retière J-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *op.cit.*, p.143.

sans toutefois les multiplier. Le choix des terrains et leur nombre doivent rester un atout plus qu'une faiblesse de la recherche.

#### 2.1.5.1 Jussey: un village isolé profond

Jussey est une commune située dans la région Franche-Comté au nord-ouest du département de la Haute-Saône, dans la haute vallée de la Saône. La commune est très proche de la Champagne et de la Lorraine. Elle englobe également l'ancienne commune de Noroy-lès-Jussey. La commune fait partie de l'arrondissement de Vesoul et du canton de Jussey. Elle fait également partie de la communauté de communes du pays jusséen. Elle est située à une altitude minimum de 212 mètres et de 363 mètres au maximum. Sa superficie est de 33,55 km² et on recense 1783 habitants en 2007<sup>503</sup>, avec une évolution démographique négative. Les pôles urbains les plus proches sont Vesoul, Luxeuil, Gray, Langres.

En ce qui concerne l'activité économique, le nombre d'emplois répertoriés en 2007 dans la commune de Jussey s'élève à 1079 dont environ 256 dans l'industrie, 86 dans la construction et 369 dans le commerce, les transports et les services divers et 297 dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le nombre d'emplois dans l'agriculture est de 36 avec la présence de 30 exploitations sur le territoire<sup>504</sup>. Ainsi, la structure de l'emploi à Jussey nous laisse penser qu'il existerait une forte structure économique, plutôt orientée vers le secteur des services et de l'industrie et que, compte tenu de la localisation géographique du village, ce tissu économique permettrait une certaine autonomie du village. De plus, la part des actifs travaillant et résidant dans la commune renforce notre impression puisque cette part est l'une des plus élevée de la région (57,4% en 2007 et 69% en 1999).

En ce qui concerne le niveau de vie, les indices des foyers fiscaux imposés nous renseignent quelque peu. Nous notons, qu'en 2008, 38,7% des foyers fiscaux sont imposés; ce qui est nettement plus faible que la majeure partie des communes de même taille de la région. Le revenu net moyen imposable de l'ensemble des foyers fiscaux s'élève à 18821€, ce qui situe le village dans la tranche la plus faible de la région et à un niveau inférieure à celle de Saint-Aubin, autre village d'étude, par exemple. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux non imposé est très faible (8782€) et correspond à la plus faible tranche de l'Insee. Cette précarisation de la société jusséenne se traduit par le niveau de consommation et d'équipements puisque la part des ménages possédant au moins une voiture (76,7%) ou deux voitures (27%) en fait l'un des villages les plus en recul sur ce plan. De plus, le taux de chômage atteint les 16,4%, ce qui en fait l'un des plus importants de la région, supérieurs aux taux des pôles urbains comme Besançon ou Vesoul. Par corrélation, le taux d'actifs des 15 à 64 ans y est l'un des plus faible de la région : 69,5%. Ces quelques

<sup>&</sup>lt;sup>503</sup> Insee : enquête annuelle (nouveau mode de recensement)

caractéristiques indiquent une relative précarisation du village puisque les jusséens s'avèrent plus défavorisés par rapport au reste de la région et notamment par rapport aux communes du Haut-Doubs. Toutefois, nous pouvons noter que la situation de Jussey n'est pas un cas isolé mais elle révèle une tendance forte qui concerne la majorité des communes de la partie nordouest du département de la Haute Saône. Ces caractéristiques peuvent être complétées par des données datant de 2007 concernant le niveau d'étude moyen de la population. La part de la population de plus de 15 ans dont le dernier diplôme est le baccalauréat est de 11,5%. Celle des 15 ans où plus qui est sans diplôme est de 25,8%. Là encore, les chiffres concernant la commune de Jussey sont symptomatiques de cette région nord-ouest de la Haute Saône qui apparaît très largement sous qualifiée par rapport au reste de la région.

Enfin, en matière sportive, la commune de Jussey possède un nombre d'équipements sportifs supérieur à 5<sup>505</sup>. La qualité et la diversité des structures permettent la présence de nombreux clubs sportifs dans le village. Outre les activités classiques rurales : la pétanque (Boule jusséenne), le football au sein du Sporting Club de Jussey Vitrey (SCJV) et la gymnastique gérée par l'Association de Famille Rurale (AFR), nous notons la présence de quelques associations sportives de salle, plutôt rares en milieu rural : le Volley Club de Jussey, le Handball Club de Jussey, le club de badminton, le club de lutte et le club de tennis de table (Etoile Sportive de Jussey). Le Tennis-Club de Jussey s'appuie également sur de belles infrastructures, puisqu'il possède une salle spécifique, ce qui lui permet de développer son activité par la mise en place d'une école de tennis, se traduisant par un nombre relativement élevé de licenciés (environ 80). De plus, depuis quelques années, un centre équestre s'est implanté et s'est rapidement développé avec l'adhésion de plus d'une cinquantaine de cavaliers. Cette structure est d'ailleurs la seule structure privée de nos terrains de recherche.

#### 2.1.5.2 Saint Aubin : un village isolé relais

Saint-Aubin est une commune franc-comtoise, située à l'ouest du département du Jura dans la plaine du finage. Elle est limitrophe du département de la Côte d'Or et fait partie de l'arrondissement de Dole et du canton de Chemin. Elle fait également partie de la communauté de communes du pays dolois. Son altitude est de 180 mètres et son point culminant atteint 192 mètres. Sa superficie est de 33.76 km² et on recense 1714 habitants en 2007. Situé à 17 kilomètres de Dole et 5 kilomètres de Tavaux, Saint-Aubin est également distant de 42 kilomètres de Dijon et 62 kilomètres de Besançon.

Au niveau économique, le nombre d'emplois répertoriés en 2007 dans la commune est seulement de 265 dont 24 répertoriés dans l'industrie. Le nombre d'emplois dans la construction

\_

<sup>&</sup>lt;sup>505</sup> Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les équipements sportifs sont répertoriés par commune et la dernière tranche est 5 ou plus.

était d'environ 39 et celui dans le tertiaire marchand (commerce, transports, services divers) est de 98 et celui dans le tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé, action sociale) de 85. Le nombre d'emplois dans l'agriculture était de 44 avec la présence de 40 exploitations sur le territoire 506. Saint Aubin ne possède donc pas de structure économique autonome au sein du village par rapport à Jussey, une commune de taille relativement similaire. L'activité professionnelle des habitants réside donc dans l'agriculture et les services. Au niveau industriel, elle demeure fortement dépendante des villes environnantes notamment, Tavaux et son usine chimique, Solvay, qui accueille bon nombres de salariés saint-aubinois, entraînant une certaine prolétarisation de la commune. Ceci a pour conséquence la faible part des actifs travaillant et résidant dans la commune (18,9%), ce qui implique donc de fortes mobilités journalières. A travers ces quelques données, nous pouvons qualifier Saint-Aubin de « village dortoir ».

Par ailleurs, les indices des foyers fiscaux imposés nous renseignent sur le niveau de vie moyen des habitants. En 2008, 54,1% des foyers fiscaux sont imposés ce qui situe le village dans une tranche légèrement supérieure à la moyenne des autres villages de la même taille de la région. Par contre, ce taux est l'un des plus faibles de la communauté de commune de Dole. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux s'élève à 21702€ ce qui est l'un des taux les plus élevés des villages de la plaine du finage mais il reste en-dessous des commune situées à l'est de Dole. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux non imposé est 11405€, le situant dans la tranche la plus élevée de l'Insee. De plus, la part des ménages possédant une voiture est très inférieure à la part des autres communes du secteur (89,6%). Par ailleurs, le taux de chômage de 15-64 ans est relativement faible (6,7%) mais la proportion est plus importante pour les 15-24 ans (19,2%) comparée aux autres communes de la région. Ces caractéristiques sur le niveau de vie moyen des habitants de Saint-Aubin indiquent que malgré une certain prolétarisation de sa population, le niveau de vie de ses habitants reste à un niveau relativement élevé, même s'il est inférieur à la majeure partie des villages de la communauté de communes du pays dolois, et plus précisément celles situées à l'est de Dole. Toutefois, ce niveau de vie demeure privilégié par rapport aux autres communes de la plaine du finage, au sud de Saint-Aubin. Les données datant de 2007 sur le niveau d'étude moyen de la population complètent notre propos. La part de la population de plus de 15 ans dont le dernier diplôme est le baccalauréat est de 13,9%. Celle des 15 ans ou plus qui est sans diplôme est de 16,3%. Ces chiffres restent dans des proportions inférieurs que ceux de Jussey. Ces données saint-aubinoises sont révélatrices de ceux des communes de l'est de Dole qui laissent apparaître une légère sous qualification de leur population par rapport à celle des communes de l'ouest de Dole.

 $<sup>^{506}</sup>$  Source AGRESTE, recensement agricole 2000. En 2007, le nombre d'emplois agricole est tombé à 19 pour une dizaine d'exploitation agricole.

Enfin, en matière sportive, Jeunesse et Sport recense plus de 5 équipements sportifs sur la commune mais il est important de souligner que ce village est le seul de tous les villages de plus de 1500 habitants du Jura à ne pas posséder de salle omnisport. Cette situation a pour conséquence la faible diversité de l'offre sportive sur la commune et cela entraîne les acteurs du sport local à se contenter des faibles infrastructures disponibles. Nous pensons notamment au club de judo qui utilise une salle communale vétuste ou au club de gymnastique qui utilise le foyer rural du village pour sa soixantaine d'adhérentes. L'Association Sportive de Saint Aubin (ASSA), club de football, est le plus gros club sportif du village. Le club de tennis, Tennis Club Saint Aubinois (TCSA) comporte deux courts extérieurs mais subit le manque de structure couverte au sein du village l'empêchant de développer son activité. Le club de pétanque s'est créé il y a quelques années contient une quarantaine d'adhérents. L'originalité de l'offre sportive du village réside dans la présence d'un club de plongée d'une vingtaine d'adhérents bien que le village ne possède pas de paysage naturel propice à cette activité. Le siège social demeure au sein de la commune mais les pratiquants proviennent de villages environnants et se déplacent en groupe dans différents lieux pour exercer leur pratique.

### 2.1.5.3 Larians-Munans : un village périurbain profond

Larians-Munans est une commune de la région de Franche-Comté au Sud du département de la Haute Saône, située dans une boucle de l'Ognon. Elle est limitrophe du département du Doubs et appartient à l'arrondissement de Vesoul, au canton de Montbozon et à la communauté de communes du pays de Montbozon. Son altitude varie entre 231 mètres et 273 mètres. Sa superficie est de seulement 2,5km² pour une population de plus de 200 habitants (214) en 2007, ce qui donne une densité proche de 85,6 habitants par km².

Au niveau économique, malgré la petite taille de cette commune, le nombre d'emplois répertoriés en 2007 dans la commune est de 91 dont presque une grosse majorité dans l'industrie (58). Aucun emploi n'était recensé dans la construction et seulement 8 dans le tertiaire marchand et également 8 dans le tertiaire non marchand. L'agriculture ne représente plus que quelques emplois au sein du village. La structure économique de la commune tourne donc essentiellement autour du secteur industriel avec la présence deux entreprises majeures. L'agriculture ne tient donc pas une place importante dans l'activité économique du village. De plus, il faut souligner que Larians Munans est une commune périurbaine. Rappelons que cela signifie que plus de 40% de sa population active travaille à Besançon. De plus, seulement 22% des actifs travaillent dans la commune y résident également. Cela sous-entend que les deux entreprises attirent des salariés des communes voisines. Larians-Munans exerce donc un pouvoir d'attraction sur le plan économique sur les communes voisines voisines.

<sup>507</sup> Cette attraction sur le plan économique se traduit parallèlement par une attraction au niveau footballistique.

140

Concernant le niveau de vie des lariannais, les indices des foyers fiscaux imposés nous donnent quelques renseignements. Ainsi, en 2008, 54% des foyers fiscaux sont imposés ce qui situe le village dans la deuxième tranche la plus élevée de l'Insee. Ce taux correspond à celui de l'ensemble des communes de l'aire urbaine de Besançon mais il est plus élevé que celui des communes voisines qui ne font pas partie de la couronne périurbaine de Besançon. Le village tire donc des bénéfices du pôle urbain. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux s'élève à 19554€ ce qui le place dans une tranche moyenne mais correspond à l'ensemble des communes autant éloignées de Besançon. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux non imposé est très élevé 11043€. De plus, le taux de chômage est de 9,1% pour les 15-64 ans mais il touche proportionnellement plus les 15-25 ans (25%) par rapport aux autres communes de la région. Cependant, la localisation géographique du village entraîne une influence sur les caractéristiques du niveau de vie de ses habitants. En effet, la distance élevée du village par rapport à Besançon, le pôle urbain, diminue logiquement le niveau de vie<sup>508</sup>, mais nous voyons toutefois que le village bénéficie du fait d'être situé dans la couronne périurbaine de Besançon, lui permettant de maintenir un niveau de niveau supérieur à celui de ses communes voisines ne faisant pas partie de l'aire urbaine. De plus, les données 2007 sur le niveau d'étude moyen complètent nos propos. La part de la population de plus de 15 ans dont le dernier diplôme est le baccalauréat est de 16%. Celle des 15 ans ou plus qui est sans diplôme est de 12,8%. Ces chiffres sont meilleurs que ceux des autres terrains de recherche mais font figures d'exception par rapport à ceux des communes du territoire de la vallée de l'Ognon laissant encore apparaître une sous qualification de la population.

Enfin, malgré la petite taille de la commune, plus de 5 équipements sportifs ont été recensés dans le village. Pourtant, un seul club est présent dans la commune : l'Union Sportive de Larians Munans (USLM). Historiquement, c'est notamment sous l'impulsion de ce club de football que les différentes structures sportives (et notamment le gymnase), ont été construites avec comme seul principe, le bénévolat. Ce club exerce un pouvoir d'attraction considérable, non seulement sur la commune, mais dans un rayon d'environ 25 kilomètres à la ronde. En effet, le club possède environ 280 adhérents, toutes catégories confondues, soit plus que la population du village. Ce club constitue le plus gros de tous nos terrains de recherche. Parmi ces licenciés, nous en dénombrons environ 110 pour les seules catégories juniors, seniors et vétérans.

# 2.1.5.4 Vercel-Villedieu-le-Camp: un village isolé proche

Vercel est une commune franc-comtoise située au centre du département du Doubs. Elle appartient à l'arrondissement de Besançon et au canton de Vercel-Villedieu le Camp.

<sup>&</sup>lt;sup>508</sup> Les indices sur les espaces géographiques indiquent que quand on s'éloigne d'un pôle urbain, le niveau de vie diminue proportionnellement sur les couronnes les plus externes.

Géographiquement le village est localisé sur le plateau de la montagne du Jura puisque son altitude varie entre 549 mètres et 828 mètres pour son point culminant. Sa superficie est de 29,96 km<sup>2</sup> et on recense 1414 habitants en 2007.

Sur le plan économique, le nombre d'emplois répertorié en 2007 dans la commune est de 523 dont près du tiers sont répertoriés dans l'industrie (178). Cet indice est plus élevé que dans d'autres communes de plus grande taille. 47 emplois étaient recensés dans la construction, 139 dans le tertiaire marchand et 157 dans le tertiaire non marchand. L'agriculture ne représente que 24 emplois au sein du village pour une quinzaine d'exploitations agricoles. La structure économique du village est donc assez importante pour un village de cette taille où nous voyons apparaître un secteur industriel relativement imposant. Nous remarquons une grande mixité sociale dans la représentation des différentes catégories socioprofessionnelles et le secteur agricole reste également fortement présent comme dans les autres communes environnantes du plateau du Haut-Doubs. De plus, la part des actifs travaillant et résidant dans la commune est très élevée (32,6%). Elle est représentative de celle de l'ensemble des communes de cette zone intermédiaire entre la haute montagne et l'unité urbaine de Besançon en plaine. Cela montre une certaine forme d'autonomie au niveau du fonctionnement économique de la commune.

Les indices concernant le niveau de vie moyen des habitants de cette zone géographique renforcent le sentiment d'une localisation particulière, intermédiaire entre des foyers de niveau de vie élevé de l'aire urbaine de Besançon et de la zone frontalière Suisse. Ainsi, en 2008, 51.5% des foyers fiscaux sont imposés situant le village dans la tranche intermédiaire de l'Insee. Ce taux correspond à celui de l'ensemble des communes situées sur le plateau. Toutefois il reste plus élevé que celui des communes du territoire de Jussey. Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux s'élève à 20808€ ce qui le place dans une tranche intermédiaire mais il demeure supérieur à celui de ses communes environnantes. Ceci s'explique par la proximité de la commune à un pôle rural (Valdahon). Le revenu net moyen imposable des foyers fiscaux non imposé est élevé 10236€. Par contre le niveau de consommation et d'équipement des ménages est relativement faible, puisque la part des ménages possédant une voiture est de 88,8%, situant le village dans une tranche inférieure de l'Insee. De plus, le taux de chômage est de 7,6% pour les 15-64 ans. A partir de ces données, le niveau de vie des habitants de la commune de Vercel-Villedieu le Camp est caractéristique de celui de l'ensemble des communes du plateau du Haut-Doubs. Cet espace est déficitaire par rapport à l'aire urbaine de Besançon et la zone frontalière mais reste tout de même à un niveau intermédiaire voire légèrement supérieur à la moyenne régionale. Les données de 2007 sur le niveau d'étude moyen nous permettent de situer la commune à un niveau intermédiaire toutefois supérieur à une grande partie de la Haute-Saône et du bassin dolois, par exemple. La part de la population des plus de 15 ans dont le dernier diplôme est le baccalauréat est de 17,8%. Celle des 15 ans ou plus sans diplôme est de 16.1%. Ces chiffres sont meilleurs que ceux des autres villages précédemment décrits et laissent transparaître une situation plutôt favorable.

Au niveau sportif, la commune de Vercel possède plus de cinq équipements sportifs recensés par Jeunesse et Sport. Le plus gros club est l'Association Sportive du Plateau, club de football issu de la fusion, au début des années 2000, du club de football de Valdahon et celui de Vercel. Nous pouvons imaginer que c'est Valdahon, pôle rural, qui a exercé une attraction sur le village de Vercel. Outre le club de football, Vercel possède également un petit club de tennis, non affilié à la fédération, d'une quinzaine d'adhérents. De plus, il existe également un club de tir à l'arc (Les Archers de Fontenys) d'une dizaine de licenciés. Le village comporte également un club de handball, mais malheureusement, nous n'avons pas pu l'intégrer à notre recherche<sup>509</sup>.

#### 2.1.5.5 Arçon : un village périurbain proche

Arçon est une commune franc-comtoise du département du Doubs. Elle est située non loin de la frontière suisse, à 5 kilomètres de Pontarlier. Le village appartient à l'arrondissement de Pontarlier et au canton de Montbenoit. Cette commune est localisée dans la partie de la haute montagne de la chaîne du Jura puisque son altitude varie de 787 à 1086 mètres. Sa superficie est de 21,34km² et sa population s'élevait à 762 habitants en 2007.

Au niveau économique, le nombre d'emplois répertorié en 2007 dans la commune est de131 dont 41 sont répertoriés dans l'industrie. 10 emplois sont recensés dans la construction, 27 dans le tertiaire marchand et 19 dans le tertiaire non-marchand. L'agriculture représente 25 emplois au sein du village pour une quinzaine d'exploitations. La structure économique du village est assez importante pour un village de cette taille. Nous remarquons que l'ensemble des secteurs économiques sont largement représentés. Il existe une quasi-égale répartition des secteurs d'emplois contribuant à une mixité sociale, d'autant plus que le secteur agricole demeure aussi présent que dans les autres communes du Haut- Doubs. Par contre, la part des actifs travaillant et résidant dans la commune n'est pas très élevée (20.2%). Elle est représentative de celle de l'ensemble des communes de ce territoire de la haute montagne et plus précisément des communes frontalières. Les mobilités journalières vers Pontarlier mais également vers la Suisse sont importantes.

Les indices concernant le niveau de vie moyen des habitants renforcent le sentiment que la commune se situe dans une zone géographique privilégiée notamment par la proximité de la frontière Suisse. En 2008, 65,4% des foyers fiscaux sont imposés, ce qui situe ce taux dans les plus importants de la région avec ceux des communes des couronnes périurbaines de Besançon. Ce taux correspond à celui de l'ensemble des communes situées sur cette zone frontalière puisque les taux de chaque commune dépassent les 60%. Cela se traduit par un revenu net moyen imposable des foyers fiscaux qui s'élève à 24384€ ce qui le place dans une tranche supérieure mais toutefois

143

<sup>&</sup>lt;sup>509</sup> Après de multiples requêtes par courrier et par téléphone, la présidente du club de handball n'a pas souhaité prendre part à cette recherche.